

Les uns y trouvèrent des cadeaux locaux à ramener à leurs familles ou amis. D'autres une baguette de pain et la possibilité de boire un café avant de partir en randonnée dans notre belle commune. Quelques habitants du village ont pu profiter du lieu pour y faire leurs courses du jour, légumes frais et locaux, œufs, pâtes etc. Certainement, l'accueil bien convivial a ravi tous ceux qui y sont passés.

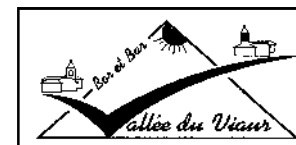


Mais les butineurs d'idées, voulant créer encore plus de lien social, ont organisé une soirée *Tarte Musicale* le 7 septembre. Elle fut accueillie avec enthousiasme par plus de cinquante personnes présentes, enchantées par l'ambiance, la dégustation des tartes toutes plus goûteuses les unes que les autres, de nouvelles rencontres et les beaux moments partagés. Et le groupe musical *Café Crème* a conquis le public.



En ce moment l'épicerie est fermée et rouvrira ses portes durant les vacances scolaires. Mais, pour continuer à maintenir ce lien qui est cher au cœur de l'équipe des Butineurs d'idées une soirée *Soupe et Musique* est prévue le 22 octobre! Venez nombreux!!

De plus si vous aviez des suggestions à nous faire sur l'épicerie et/ ou sur les activités qu'on pourrait y organiser, n'hésitez pas à nous en faire part!



## TRAIT D' UNION

boretbar.fr

0565658158

Octobre 2021 n°91

### Le mot du maire :

Le soleil n'a pas toujours été au rendez vous, malgré tout, la saison touristique fut très positive. Les gîtes complets, nombreux randonneurs et le site d'escalade a connu un grand succès.

Après 42 ans au service de notre collectivité, Francis va terminer sa carrière d'adjoint technique territorial, une retraite bien méritée.

Nous recherchons donc un nouvel agent à compter du 1er janvier 2022.

Nature de l'offre: CUI- CIE, être inscrit chez pôle emploi, 20 h hebdo

Pour postuler envoyer votre cv à [ape.12251@pole-emploi.fr](mailto:ape.12251@pole-emploi.fr)

Au conseil municipal nous avons:

- En raison de l'accroissement de la charge de travail, augmenté de 3 h / semaine le poste de secrétaire de mairie
- Travaillé avec le SMICA sur la dénomination des voies et à la numérotation de la commune de Bor et Bar
- Approuvé le plan de financement de la rénovation de la salle polyvalente (salle des fêtes)
- Procédé à l'acquisition d'un perforateur.
- Révisé les loyers des logements communaux en fonction de l'Indice de Référence des Loyers à compter du 1er janvier 2022
- Revu les tarifs des gîtes pour 2022

Gîte d'étape GS28 ou H12P006165	15 € la nuitée du 1er janvier au 31 décembre 2022 1 000 € la semaine pour 10 personnes			
	Très Haute Saison	Haute Saison	Moyenne Saison	Basse Saison
AYG 3150 ou H12G005598 AYG 3151 ou H12G005599				
1 semaine	640 €	580 €	410 €	290 €
6 nuits	---	---	630 €	570 €
5 nuits	---	---	525 €	475 €
4 nuits	---	---	420 €	380 €
3 nuits	---	---	315 €	285 €
2 nuits	---	---	210 €	190 €



## L'élagage des arbres aux bords des lignes téléphoniques

TRAVAUX	RESPONSABLE	EXCEPTIONS
Elagage aux abords des voies communales	Propriétaire du terrain	
Elagage aux abords des lignes de télécommunications électroniques	Propriétaire du terrain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une convention prévoit la charge de l'entretien à l'exploitant du réseau</li> <li>• Le propriétaire n'est pas identifié: l'exploitant doit assurer l'entretien</li> <li>• Le propriétaire est défaillant: l'exploitant doit assurer l'entretien ou le maire si ce dernier n'intervient pas</li> </ul>
Elagage aux abords des lignes électriques	Propriétaire du terrain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'arbre a été planté après la ligne: entretien par le propriétaire</li> <li>• La distance entre les branches et la ligne située sur le domaine public n'est pas réglementaire: entretien par le propriétaire</li> </ul>

Les personnes qui désirent s'inscrire sur **les listes électorales** de la commune sont priées de se présenter en mairie avant le 04/03/2022 munies d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de leur ancienne carte d'électeur.

Prochaines élections: présidentielles avril 2022

Vous pouvez toujours faire parvenir votre **adresse mail** à la mairie (mairie-de-bor-et-bar@wanadoo.fr). Cette dernière nous sera très utile si nous cherchons à vous contacter.

### ETAT CIVIL:

#### Décès:

Cadène Sylvie épouse Roulette le 2 juin 2021

Chambert Robert le 24 juin 2021

Segonds Simone veuve Valette le 6 septembre 2021

Sœur Marie Bernard née Marie Demeaux le 11 septembre 2021

Sœur Andrée Dominique née Angèle Prat le 22 septembre 2021

#### Naissance:

Hanaé Juliette Valette le 26 juin 2021 fille de Amandine Delbès et de Yohan Valette

## LE RESPOUNCHOU

Après quelques semaines de travaux coopératifs/associatifs pour rénover le local et grâce au soutien financier de la mairie l'épicerie Baroise, *Le respouchou*, a enfin vu le jour!



L'inauguration se fit le mardi 20 juillet: une fête mémorable tant par le nombre de participants que par la qualité des interventions musicales. Boissons et mets délicieux gracieusement offerts furent bien appréciés. Et depuis *Le Respouchou*, situé au cœur du village de Bar, a ouvert 3 fois par semaine tout l'été.





**DENOMINATION DES VOIES**  
**DE LA COMMUNE DE BOR ET BAR**

CHEMIN DE CARNIERES	ROUTE DE BOR
CHEMIN DE L'ALBARIE	ROUTE DE BOUXENES
CHEMIN DE LA BORIE DU SUC	ROUTE DE CARMAUX
CHEMIN DE LA COSTE	ROUTE DE FENEYROLS
CHEMIN DE LA CRETE	ROUTE DE FRAYSSINET
CHEMIN DE LA GRAVE	ROUTE DE GINESTOUS
CHEMIN DE LA SERENE	ROUTE DE L'AUTAN
CHEMIN DE LA VIGNE GRANDE	ROUTE DE LA BONNAUDIE
CHEMIN DE LABADENQUET	ROUTE DE LA BORIE DE BOR
CHEMIN DE RAMAUDEZ	ROUTE DE LA JOULINIE
CHEMIN DES COMBES	ROUTE DE LABADENQ
CHEMIN DES DAHLIAS	ROUTE DE LAURELIE
CHEMIN DES MALTRES	ROUTE DE LESCURE JAOL
CHEMIN DES SPORTS	ROUTE DE ROUSSILLES
CHEMIN DU BANQUET	ROUTE DES JOUANADES
CHEMIN DU BOSC DE PEYRE	ROUTE DE SAULIERES
CHEMIN DU MAZET	ROUTE DES TREILLES
CHEMIN DU PUECH DE RAMAUDEZ	ROUTE DU FOURNET
CHEMIN DU RASINEL	ROUTE DU MOULIN
CHEMIN DU ROC DE BOURENES	ROUTE DU VIAUR
CHEMIN DU ROC DEL GORP	RUE DE LA FORGE
CHEMIN DU TENNIS	RUE DES VIGNES
CHEMIN FORESTIER	RUE DU CHATEAU
IMPASSE DU COUSTAROU	RUE DU PORCHE
IMPASSE DU RESCOUNDUT	RUE DU SOL NAOU
PASSAGE DES ECOLES	RUE DU TRAVERS
ROUTE DE BEL AIR	



La loi interdit aux collectivités l'usage des produits phytosanitaires : désherbants, insecticides...et c'est ainsi que l'on peut voir pousser de l'herbe très rapidement. L'arrachage de l'herbe est donc nécessaire. Mais il prend beaucoup de temps, il faut donc accepter que l'herbe apparaisse avant qu'on puisse l'arracher.. Mais un peu d'herbe c'est quand même moins dangereux que les pesticides. Et pour que les employés municipaux ne passent pas leur temps à désherber, surtout comme cette année où l'herbe a eu toutes les bonnes conditions pour proliférer, il reste une solution qui a été adoptée dans plusieurs villages: que chacun arrache devant sa porte, cette habitude a déjà été prise par certains d'entre vous et on les remercie.

Cette habitude peut être prise lors des randonnées simplement en ayant un sécateur pour couper les ronces, surtout après deux années où le nettoyage de printemps n'a pas pu avoir lieu.

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui plantent, qui fleurissent leur maison ainsi que les abords pour leur plaisir mais aussi pour le plaisir des passants. Il est très agréable d'entendre dire que notre village est beau et bien entretenu.



Vu sur le net

**OUVERTURE SECRETARIAT DE MAIRIE Au PUBLIC**

**mardi de 13 h 00 à 18 h**

**samedi de 8 h à 12 h**

**AGENCE POSTALE**

**Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h**



## AMIS PETANQUEURS

Le 25 septembre au boulodrome de BAR nous avons organisé un concours à la mêlée avec tous ceux qui avaient la carte du boulodrome (cela peu évoluer l'année prochaine), la soirée s'est terminée autour de la table où nous étions une quarantaine à passer une agréable soirée.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui étaient présents pour l'organisation de la soirée.

Espérant que la saison à venir soit plus réjouissante, on vous dit à très vite à Bar

Cordialement le bureau

## FOYER RURAL

Le foyer rural a tenu son assemblée générale le lundi 4 octobre. Le bureau actuel a été reconduit:

- Garrigues Jean Louis: président
- Jean Jacques Doucet: vice président
- Christiane Debar: trésorière
- Jacqueline Guy: Secrétaire

Il a été décidé de reprendre quelques activités:

- 11 novembre commémoration de l'armistice à 11 h à Bor, puis à Bar. Un apéritif sera offert par la municipalité, ensuite le traditionnel repas stockfish, ouvert à tous. Pass sanitaire obligatoire.

Inscription avant le 1er novembre au 06 24 30 30 98 ou au 05 65 65 84 08.

- Bûche de Noël le 11 décembre: vous y êtes cordialement invités.

## ASSOCIATION DIOCESAINE

OCTOBRE—NOVEMBRE 2021		
Dimanche 03 octobre	10 h30	SANVENSA
Samedi 09 octobre	18 h00	LESCURE-JAOUL
Dimanche 17 octobre <small>Messe en famille Première communion</small>	10 h30	LA FOUILLADE
Samedi 23 octobre	18 h00	LES MAZIÈRES
Samedi 30 octobre	18 h 00	BOR
Lundi 01 novembre	11 h00	LA FOUILLADE
Dimanche 07 novembre	10 h30	LUNAC
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2021		
Samedi 13 novembre	16 h00	NAJAC
Dimanche 21 novembre <small>Messe en famille</small>	10 h30	LA FOUILLADE
Samedi 27 novembre	18 h 00	MORLHON
Dimanche 05 décembre	10 h30	BAR
Samedi 11 décembre	18 h00	ST-SALVADOU
Dimanche 19 décembre	10 h 30	ST-ANDRE DE NAJAC

31 octobre 2021 à 17 h  
COLLEGIALE DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

### *PASSION*

Joué par les jeunes de 10 à 40 ans  
du Villefranchois.

Mise en scène : Les baladins de l'évangile

Musique: Daniel Facérias

Narrateur: Mickaël Londsale

## ACCA

Et Pourtant ...

La chasse, loisir souvent décrié, montré du doigt, accusé de beaucoup de maux est une activité reconnue d'utilité publique. Alors certes, nous avons coutume de dire dans nos contrées qu'il n'y a pas de fumée sans feu, ou encore que dans toute légende il y a une part (si infime soit elle) de vérité.

La chasse à Bor et Bar n'échappe malheureusement pas à la règle, malgré le cadre idyllique, et l'atmosphère en apparence tranquille qu'il y règne, malgré les coutumes et les traditions, la pratique de la chasse devient compliquée. Compliqué de susciter de nouvelles vocations, compliqué de faire valoir notre vision, et de la transmettre dans ce monde où le mot « chasse » devient parfois un « gros mot », compliqué de tenir le cap face à la passion parfois déraisonnée qui nous pousse aujourd'hui plus à la procédure, qu'au respect des hommes...

Et pourtant ...

La chasse de par toutes ses activités, est garante du respect de notre biodiversité. Garante de cette biodiversité, par le respect de plans de chasse établis entre nos instances locales, départementales et nationales. Ces plans de chasse, ont pour objet de réguler des populations d'ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts), d'interdire la chasse de telle ou telle espèce en déclin, protéger les récoltes ... A notre niveau, nous agissons aussi par la réintégration, de certaines espèces qui ont disparu localement (et qui étaient, au temps jadis où il y avait bien plus de chasseur qu'aujourd'hui, bien présentes localement). Cette année, en plus des faisans habituels, nous avons acheté et lâché des perdrix, en effet nous pensons que les conditions sont réunies, pour que cette population retrouve sa place dans notre territoire (agriculture respectueuse de l'environnement, vignes, haies...). Nous effectuons, régulièrement, des comptages de suivi de population de gibier, nous permettant ainsi d'orienter nos choix de chasse.

Et pourtant...

Dans notre vie, nous entendons dire que pour savoir ; où l'on va, il faut savoir d'où on vient. La chasse est enracinée dans nos traditions, elle fait partie de notre patrimoine rural, nous nous devons de porter ses valeurs et de les respecter.

Dans un souci de partage de notre territoire, nous vous informons que tous les samedis matin ainsi que dimanches après-midi se tiennent des battues. Chaque chasseur se doit d'y avoir un comportement responsable, de manière à, lui aussi être respecté par les autres usagers de la nature. Lors de ces battues, une signalétique est mise en place de manière à baliser la zone de chasse.

Bonne saison de chasse à toutes et tous.

